



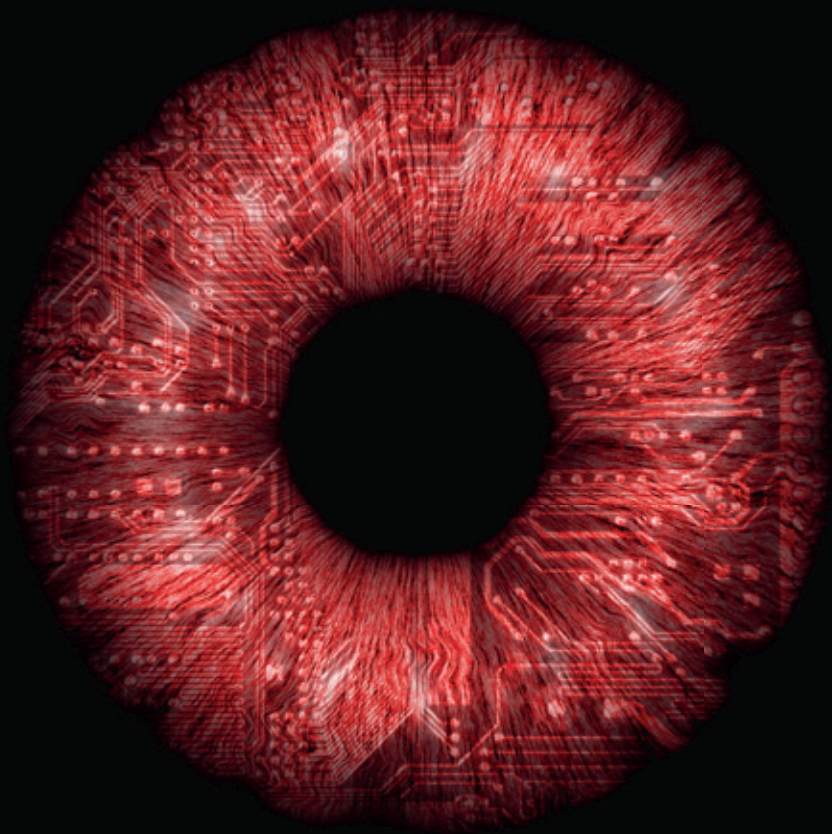
CyberClear
by Hiscox



La sécurité à 100 %, cela n'existe pas

Ces dernières années, la cybercriminalité n'a cessé de croître. Mais comment imaginer la vie d'entreprise en Belgique sans ordinateurs, ni internet ? Plus que jamais, vos activités commerciales sont dépendantes de vos données et de vos systèmes. Toutes vos 'data' sont concernées : des données relatives au paiement des salaires aux adresses de vos clients, des informations de carte de crédit aux données médicales de toute nature. Une faille, même infime, dans la sécurité de vos systèmes mettra quasi certainement les activités de votre entreprise en péril. CyberClear by Hiscox vous assure, entre autres, contre les conséquences du piratage, d'une intrusion dans votre système, de la perte ou du vol de données ou de cyberattaques.







La sécurité à 100 %, cela n'existe pas. Anticipez les risques éventuels liés à votre activité. Protégez votre entreprise des imprévus. Nous sommes là pour ça."

Une offre complète

Bien souvent, votre entreprise est plus vulnérable que vous ne le pensez. Un site web piraté peut nuire à votre réputation, une panne de système peut perturber le fonctionnement de votre entreprise. Ces risques sont entièrement couverts par CyberClear by Hiscox. De plus, le package prévoit la fourniture rapide de services ciblés indispensables pour restaurer votre activité suite à la perte de vos données, d'un piratage ou d'une cyberattaque. Vous bénéficiez de l'assistance de professionnels de la sécurité et de la vie privée. Chevronnés, ils sont capables d'intervenir à l'échelle mondiale et procèdent suivant un plan de réponse éprouvé. Ils vous aideront, par exemple, à restaurer vos bases de données et vos sites web, informeront les intervenants et limiteront les dégâts.

Pas de conditions cachées

Chez Hiscox, il n'y a aucune option à cocher. Aucune réserve dans nos conditions. Dès l'instant où nous vous acceptons en tant qu'assuré, vous bénéficiez de la couverture la plus complète. Même si vous avez oublié d'installer une mise à jour de sécurité.

Oui, c'est couvert

Intrusion dans le système

CyberClear by Hiscox couvre les conséquences financières d'une intrusion dans votre système ou du vol de vos données.

- ✓ Nous prenons en charge les frais d'enquête visant à déterminer la cause et les conséquences de l'intrusion.
- ✓ Nous indemnisons les coûts liés à la notification de l'incident à vos fournisseurs, vos clients, aux régulateurs, à la justice, aux sociétés de cartes de crédit et autres parties prenantes.

- ✓ Vous devez engager d'autres coûts pour soutenir vos clients, comme l'intervention d'un call center ou la surveillance de transactions via cartes de crédit? Nous les indemnisons.
- ✓ Vous avez besoin d'un spécialiste en Relations Publiques pour gérer la crise ou pour rétablir votre réputation? Nous vous rembourserons ces frais, en consultation avec vous.

Vie privée

Nous couvrons également les conséquences d'un vol de données sensibles au niveau de la vie privée, ainsi que les dommages en responsabilité civile et les propres dommages consécutifs à une intrusion.

- ✓ Nous indemnisons vos frais de défense en justice, lors d'une enquête judiciaire, par exemple, si vous êtes opposé aux sociétés de cartes de crédit ou si vous devez faire face aux demandes de dédommagement de particuliers et ce, sans poser de limite au tarif horaire de votre avocat.
- ✓ Si vous recevez des plaintes émanant de particuliers (mise en cause de la responsabilité par des tiers), nous vous rembourserons les frais de défense et, éventuellement, les plaintes.
- ✓ Nous couvrons les amendes civiles/administratives que le régulateur vous impose. Vous devez payer une indemnité? C'est couvert également.

Responsabilité cybernétique, responsabilité multimédia

Nous prenons en charge les réclamations de tiers en cas de transmission de virus ou de diffusion de contenu problématique (diffamation, atteinte à la vie privée...) sur vos sites internet et comptes de réseaux sociaux.



Nous devons revenir aux bases. Actuellement, de nombreuses entreprises sont victimes de cyberattaques parce qu'elles omettent de prendre quelques précautions élémentaires. Sauvegarder leurs données, mettre leurs systèmes à jour, les patcher, appliquer la plus grande vigilance en matière de risques et adapter en permanence leur politique de sécurité : autant de mesures de prévention efficaces.”

Piratage informatique

Vous êtes assuré contre les dommages causés par les pirates:

- ✓ réparation, remplacement ou restauration de votre réseau, sites web ou données;
- ✓ coûts liés au vol de logiciels ou de données;
- ✓ coûts et conseils dans le domaine de la sécurisation des systèmes;

Si nécessaire, Hiscox fait intervenir un expert pour mener une enquête et identifier le pirate. Nous pouvons aussi faire intervenir un spécialiste en Relations Publiques pour vous aider à protéger votre réputation.

Extorsion

Si des pirates prennent possession de vos données ou de votre site web et s'en servent pour exercer un chantage, ce risque est également assuré. Vous bénéficiez de l'assistance d'un cabinet conseil reconnu en matière de sécurité. Vous devez payer une rançon pour limiter les dégâts à votre entreprise? Nous couvrons cela aussi.

Indemnisation first-response

Vous avez rapidement besoin de spécialistes? Que vous les enrôliez ou que nous le fassions pour vous, nous indemnisons les frais raisonnables et nécessaires des experts suivants:

- ✓ un spécialiste IT en sécurité ou un consultant informatique;
- ✓ un consultant de crise intervenant suite au vol de données personnelles ou liées à l'entreprise, à une faille de sécurité ou à une panne de système;
- ✓ un conseiller juridique.

Pertes d'exploitation (interruption de l'activité de l'entreprise)

Une panne de vos systèmes suite à un piratage ou toute autre cyberattaque n'est pas sans impact sur vos revenus. Nous couvrons la perte financière consécutive à ce type d'attaque pendant une période de 12 mois. Notamment, lorsqu'une boutique en ligne devient inaccessible à sa clientèle, qu'une machine tombe en panne ou que vos stocks se détériorent.

Y compris la prévention

En tant qu'assuré, vous bénéficiez de conseils gratuits: Hiscox travaille en étroite collaboration avec des partenaires de renom et des conseillers en cybersécurité. Ces derniers passent au peigne fin la sécurité intérieure et extérieure de votre entreprise. Leurs analyses détaillent l'état actuel de votre politique de sécurité, vous proposent des mesures visant à augmenter votre cybersécurité et, par conséquent, à diminuer les risques de dommages.

Notre philosophie d'indemnisation

Vous êtes victime d'un incident? Vous recevez une plainte? C'est à ce moment-là que vous remarquez l'excellence de votre assurance. C'est la philosophie de Hiscox. Nous maintenons les standards de qualité les plus élevés en matière de gestion des sinistres: notre approche consiste à couvrir les risques, non à chercher à en exclure. Vous avez la garantie de bénéficier d'une prise en charge rapide et efficace par des courtiers et experts qui prennent votre réputation au sérieux.

Assurances – Crédits – Gestion de Patrimoine

JCL GROUPE

Rue d'Audenarde 14a 7890 Ellezelles
068/54.31.41 bureau@groupejcl.be
www.groupejcl.be


Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance


FEPRABEL

Ombudsman des assurances:
Square des Meeûs 35, 1000 Bruxelles -
T 00 32 (0) 25 47 58 71
E info@ombudsman.as
www.ombudsman.as

Hiscox SA, succursale belge, établie à Avenue du Bourget 42 B8, 1130 Bruxelles, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934 et admis par la Banque nationale de Belgique ("BNB"- Avenue du Berlaumont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro 3099;

Hiscox SA est un assureur luxembourgeois ayant son siège social à 35F avenue JF Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (Registre de Commerce et des Sociétés: B217018). Il est supervisé par le Commissariat aux assurances ("CAA"-7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).



Disclaimer: Aucun droit ne peut découler de cette vue d'ensemble et de l'exemple de sinistre. Nous vous invitons à vous adresser à votre courtier pour obtenir une offre personnalisée. Pour obtenir des renseignements complets sur la couverture, veuillez vous référer au formulaire IPID en question ainsi qu'aux conditions générales et spéciales de la police. Ces informations sont disponibles sur notre site <https://www.Hiscox.be/fr> ou par l'intermédiaire de votre courtier. Afin de bénéficier d'une compréhension complète de ce produit, nous attirons votre attention sur la nécessité de parcourir l'entièreté de ces documents avant la signature du contrat d'assurance.